

**ACTO SPECIAL MITES** protège les **textiles** (vêtements, fourrures, tapis...) des attaques des **mites**.

Tout en parfumant l'espace protégé, il diffuse une matière active qui empêche immédiatement les pontes d'œufs et élimine les papillons et les chenilles 4 heures après sa mise en place. Les pastilles ne tachent pas et ne fondent pas.

Les remplacer au bout de **3 mois** ou dès la disparition du **parfum cèdre** afin de ne pas interrompre la protection.

Agit sur les œufs, larves et adultes.

À disposer dans les tiroirs, armoires...

### COMPOSITION en % (m/m) :

Géranol (CAS n°106-24-1) 2,0 %.

### MODE D'EMPLOI :

Disposer des pastilles près des vêtements à protéger : 3 à 4 pastilles par tiroir ou étagère, 10 à 12 pour une penderie ou un placard. Pour des manteaux, placer 1 pastille dans chaque poche. Ne pas utiliser dans les cuisines, ni les garde-manger. Ne pas ouvrir le sachet contenant la pastille.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI :



### **ATTENTION**

Contient : géranol, tétraméthyl acétyloctahydronaphtalènes, (Z)-3,4,5,6,6-pentaméthylhept-3-ène-2-one.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P501 Éliminer le produit et le sachet dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère. Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie.



(réf. **BOUL 6**)  
Etui 24 pastilles  
Carton de 12

**Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.  
Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.**

FDS disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)